

## **Responsabilités des membres :**

1. Nous vous demandons d'être respectueux envers les gens, les locaux, et le matériel. Toute personne faisant preuve de violence (verbale, physique ou autre) sera exclue des activités de la Maison de la Famille Vaudreuil-Soulanges (MFVS).
2. Nous vous demandons de respecter la confidentialité ainsi que le droit de parole et opinions de chacun.
3. Pour les activités avec inscription, nous vous demandons de nous aviser pour tout retard ou absence.
4. Dans le cas de maladies contagieuses (ex :COVID 19, grippe H1N1, varicelle, gastro-entérite, poux, etc.), nous vous demandons de vous abstenir de participer à l'activité prévue durant la contagion ou de faire participer votre enfant. L'intervenant ou l'animateur de l'atelier peut vous demander de quitter l'atelier pour protéger la santé des autres membres. Avant tout atelier, le lavage des mains est obligatoire pour chaque participant.
5. Seulement les enfants inscrits aux ateliers seront admis pendant l'atelier, les autres enfants devront aller à la halte-garderie.
6. Si un enfant a besoin de prendre de la médication, seul son parent a le droit de lui administrer, sauf si le parent signe un document à cet effet autorisant la MFVS.
7. Toutes boissons alcoolisées, drogues et médicaments sans ordonnance sont interdits en tout temps à la MFVS.
8. Lors des ateliers parent/enfant, il est interdit de consommer des boissons chaudes en présence des enfants.
9. Si votre enfant a des allergies diagnostiquées par le médecin, vous avez la responsabilité de nous fournir ou d'avoir en votre possession l'injection pour votre enfant.
10. La MFVS n'est pas responsable des pertes ou vols de matériel.
11. Lors des activités à la MFVS, tous les parents sont responsables de leur enfant, sauf si l'enfant est à la halte-garderie.

## **Annulation d'atelier**

1. Lorsque la commission scolaire des Trois-Lacs ferme pour cause d'intempérie, nous fermons la MFVS. La clientèle sera avisée via la page Facebook <https://www.facebook.com/maisondefamillevs/>
2. Pour toute autre raison (bris de chauffage, panne d'électricité, etc.), pour chaque activité prévue, la clientèle sera avisée directement par téléphone, et ce, entre 8h15 et 8h45 pour les ateliers du matin et entre 11h30 et 12h00 ou avant pour les ateliers de l'après-midi.